

EN BREF

**INTERCOMMUNALITÉ
RECENSEMENT CITOYEN**

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser dans les trois mois suivant son 16^e anniversaire. C'est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée de défense et citoyenneté (JDC), et pour obtenir le permis de conduire et les examens scolaires.

DESCARTES**HORAIRES DE MAIRIE**

Ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h et le vendredi, de 8h30 à 12 h et de 13 h à 16h30. Une permanence est assurée par le maire et ses adjoints, le samedi, de 10 h à 12 h, uniquement sur rendez-vous.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence au 48, rue du Commerce, sans rendez-vous, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 10 h à 12 h.

FORCES ARMÉES

Le centre d'information et de recrutement des Forces armées de Tours tient une permanence en mairie, le 1^{er} jeudi du mois, de 14 h à 16 h.

**CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES**

Permanence au 48, rue du Commerce, les jeudis, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, sur rendez-vous.

NEUILLY-LE-BRIGNON
SECURITARIAT DE MAIRIE

SOCIÉTÉ

Le 31 mars dernier, le député Jean-Marie Beffara, le conseiller départemental Gérard Dubois et la maire de la commune, présidente du conseil d'administration, Patricia Brault, se sont déplacés à l'Ehpad Gaston-Chargé d'Abilly.

Un Ehpad en chantier

Emmanuelle Renson-Raveloson, la directrice de l'établissement, entourée des personnels, soignants et administratifs, a accueilli et remercié les élus de leur présence. Puis, une visite guidée, en traversant les différents services de la structure, a permis à la délégation de constater l'ambitieux chantier d'agrandissement et de réhabilitation du site des Termelles.

Le chantier qui a débuté fin avril 2015 a demandé, à ce jour, le déplacement de quarante-trois résidents. Une nécessité qui n'a pas trop contrarié les familles puisque elle est liée à l'amélioration de vie des êtres qui leur sont les plus chers.

Les Ehpad ont pour mission d'accompagner les personnes fragiles et vulnérables, partiellement ou totalement dépendantes, pour raisons physiques ou mentales et de préserver leur autonomie par une prise en charge globale.

SIX MESURES

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, portée par Marisol Touraine, ministre de la Santé et Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée, entre autres,



des personnes âgées et de l'autonomie, est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Elle prône six mesures concrètes dont l'amélioration du quotidien des personnes âgées et de leurs proches, la reconnaissance et le soutien des proches aidants et une réaffirmation des droits et libertés des personnes âgées.

La directrice a confirmé l'application, depuis déjà longtemps, de ces mesures par l'Ehpad d'Abilly.

« Notre objectif est de placer les résidents de notre établissement au centre de tous nos projets, en essayant de privilégier une approche humaine et le relationnel. Si un résident se sent bien, c'est aussi parce que sa famille se sent bien, a-t-elle déclaré. Quand un nouveau arrive, il s'agit d'une personne avec son histoire, son passé et sa famille. Nous effectuons, donc, une préadmission en faisant une rencontre à domicile

ou dans le service où il est hospitalisé afin d'établir un contrat de confiance avec les familles ».

Actuellement, l'établissement compte 114 résidents dont 28 personnes désorientées (atteintes d'Alzheimer ou maladies similaires). La structure publique de 32 places, le SSIAD d'Abilly, (service de soins infirmiers à domicile) est également rattachée à la maison de retraite Gaston-Chargé.

L'Ehpad d'Abilly emploie de 110 à 115 salariés, dont 92 à temps complet, du médecin coordonnateur gérant la partie santé/soins en passant par les services administratifs, logistiques et bien sûr, la restauration. Une diététicienne élabore les menus et tout est cuisiné sur place en privilégiant les produits locaux. Outre les animations sur place, l'établissement de santé reçoit des visites de bénévoles de la Croix-Rouge et de la paroisse. Et régulièrement des enfants du personnel afin de développer des liens intergénérationnels.

Ehpad Gaston-Chargé - Les Termelles à Abilly. Tél. 02 47 91 35 00. Web : www.ehpad-abilly.fr

ÉVÈNEMENT